



NOS VICINAUX



CONSTANT HENRARD
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER VICINAUX

A vous tous, membres du
personnel en activité ou à
la retraite, j'adresse, ainsi
qu'à vos familles, mes
meilleurs vœux pour une
heureuse et paisible année 1980.

HOMMAGE AUX DOYENS D'HONNEUR, LAUREATS ET CADETS DU TRAVAIL DU SECTEUR « TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX ET VICINAUX »

Le 21 octobre 1979, au Palais des Beaux-Arts à Bruxelles, hommage fut rendu aux doyens d'honneur, lauréats et cadets du travail du secteur « transports intercommunaux et vicinaux ».

A la table d'honneur avaient pris place :

MM. J. Chabert, Ministre des Communications, L.C. Ameye, Président de l'Institut Royal des Elites du Travail de Belgique - Albert 1er, J. Fourmoy, Commissaire Général du Gouvernement, J. Storme, Président de la S.N.C.V., C. Henrard, Doyen d'honneur du Travail, Directeur général de la S.N.C.V., M. Léonard, Doyen d'honneur du Travail, Directeur général de la Société des Transports intercommunaux de Charleroi, P. Smet, Secrétaire national à la Centrale chrétienne des Services publics, M. Vergracht, Secrétaire général à la Centrale générale des Services publics, et J. Steenackers, Secrétaire national « Transport » à la Centrale générale des Syndicats libéraux de Belgique.

Après une allocution de bienvenue prononcée par M. Ameye, M. Fourmoy rendit hommage aux élites professionnelles des transports intercommunaux et vicinaux. Il souligna en ces termes les mérites de notre Directeur général : « Déjà amplement requis par les fonctions de Directeur général de la S.N.C.V., M. Henrard n'a jamais recherché les « limites de la croissance » lorsqu'il s'agissait de servir sa profession.

C'est ainsi qu'il peut inscrire à son actif un nombre impressionnant d'activités connexes qui se rapportent toutes à son activité centrale. Nous le saluons notamment en qualité de président de l'Union belge des Transports en commun urbains et régionaux, d'administrateur, représentant l'Etat, de la Société des Transports intercommunaux de Bruxelles, de membre du Comité de direction de l'Union internationale des Transports publics, de membre du Conseil supérieur du Tourisme ».

Ce fut après que M. Vanderkelen, directeur d'administration au Commissariat général du Gouvernement, eut remercié les membres du Comité national organisateur et des Comités techniques, qu'eut lieu la remise des brevets de doyen d'honneur émérite du travail ainsi que des colliers symboliques de doyen d'honneur du travail.

Au cours de son allocution, notre Directeur général fit l'éloge de tous ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes à la cause du transport en commun dans notre pays; il fit spécialement état des mérites des doyens d'honneur et notamment de M. Valcke, Inspecteur général, qu'il félicita pour cette haute

distinction qui consacre son attachement à la chose vicinale.

A leur tour, MM. Smet, Vergracht et Steenackers, congratulèrent les lauréats en leur disant toute leur admiration.

La cérémonie se termina par un discours de M. Chabert, Ministre des Communications, qui s'associa à l'hommage rendu aux lauréats et leur exprima ses sentiments de gratitude. Il fit remarquer que c'est essentiellement de l'engagement des membres du personnel, de leurs qualités professionnelles, de leur sens du devoir et de la servabilité que dépendent la bonne marche des transports en commun.

*
**

Il a plu à S.M. le Roi de décerner aux dirigeants et aux membres du personnel de la S.N.C.V. les distinctions ci-après :

Doyen d'honneur émérite du Travail.

Pour le travail technique :
M. Daubresse J., ingénieur en chef retraité, à l'administration centrale.

Doyens d'honneur du travail.

Pour l'administration et la direction générale :

M. Henrard C., Directeur général.

Pour le travail technique :

M. Valcke A., Inspecteur général.

Pour le travail d'exécution :

MM. Saussez A., secrétaire provincial de la C.G.S.P.-Hainaut; Vuerstaek W., secrétaire provincial de la C.C.S.P.-Limbourg.

Insigne d'honneur d'or.

M. Pourveur G., directeur, administration centrale.

M. Barbieaux E., commis, Anderlues.

Insigne d'honneur d'argent.

Exploitation - Mouvement :

MM.

Rijckaert K., premier contrôleur, Hamme.

Rombout E., chef de service de 2e classe, Anderlecht.

Blondelle L., conducteur-receveur AB, Mons.

Matern A., conducteur-receveur AB, Martelange.

Paquot A., conducteur-receveur AB, Liège.

Van den Steen A., conducteur-receveur AB, Hofstade.

Services techniques.:

MM.

Beerts T., installateur, Merksem.

Claeys R., tôlier, Destelbergen.

Flippart H., manoeuvre-nettoyeur, Liège.

Taelemans J.-B., brigadier, Anderlecht (Cureghem).

Insigne d'honneur de bronze.

Exploitation - Mouvement :

MM.

Sollie J., contrôleur, Malines.

Vanoppen M., premier contrôleur, Genk.

Coomans V., conducteur-receveur AB, Genk.

Decancq J., conducteur-receveur AB, Anderlecht (La Roue).

Deridder O., conducteur-receveur AB, Lasne.

Dewez E., conducteur-receveur AB, Charleroi.

Dolmans J., conducteur-receveur AB, Lanaken.

Doucet G., conducteur-receveur AB, Genk.

Estiévenart L., conducteur-receveur AB, Quaregnon.

Lievens V., conducteur-receveur AB, Anderlecht (La Roue).

Paquay J., conducteur-receveur AB, Omal.

Patte L., conducteur-receveur AB, Quaregnon.

Vandaele A., conducteur-receveur AB, Destelbergen.

Wynant M., conducteur-receveur AB, Charleroi.

Services techniques :

MM.

Boogaerts L., inspecteur technique, Anvers (Italiëlei).

Godijns F., inspecteur technique, administration centrale.

Heukem M., mécanicien, Anderlecht (rue Eloy).

Hubert C., installateur, Jumet.

Lejeune L., 1er tourneur, Jumet.

Rossaert T., mécanicien d'entretien, Burdinne.

Van Oostende G., brigadier tôlier, Destelbergen.

Cadets du Travail.

Exploitation - Mouvement :

M. Marchal F., conducteur-receveur AB, Mariembourg.

Services techniques :

MM.

Timmermans J., mécanicien d'entretien, Kessel-Lo.

Vigo V., mécanicien d'entretien, Lanaken.

Un kidnapping involontaire !

dans le n° 202 une erreur du photographe avait fait disparaître M. De Wolf, Chef de Cabinet du Ministre des Communications. Voici la photo rectifiée.



Le bureau avec de gauche à droite : M. De Wolf, Chef de Cabinet du Ministre des Communications, M. Baudson, Président de la Commission des Communications de la Chambre des Représentants, M. Boey, Vice-Président du Sénat, M. Henrard, Directeur général et M. Storme, Président du Conseil d'Administration, prononçant son allocution de bienvenue.

En 1980, la Nation célébrera le 150^e anniversaire de son indépendance. En vue de coordonner les festivités qui marqueront cet anniversaire, une A.S.B.L. « Fêtes Nationales Commémoratives 1980 » (rue des Comédiens 17, 1000 Bruxelles) s'est constituée.

En bref, le programme se présente comme suit. Une grande fête de la jeunesse aura lieu, au parc du Heysel, à Bruxelles. De nombreuses réjouissances sportives, musicales, théâtrales, chorégraphiques et artisanales s'y dérouleront. Des fêtes de la Meuse et de l'Escaut seront organisées. Chaque province belge et chaque pays de la C.E.E. décoreront une péniche. L'ensemble formera un cortège qui sillonnera l'Escaut, la Meuse et le canal Albert. Les arrêts dans les villes seront l'occasion de festivités colorées et d'un grand marché, mi-industriel, mi-artisanal, autour du thème « Art et décoration de la table ».

Les trois festivals, Europalia, le Festival de Flandre et le Festival de Wallonie, collaborent étroitement avec l'A.S.B.L. Pour « L'Indépendance 1980 » ils mettront sur pied des manifestations nombreuses et d'une qualité exceptionnelle; outre ce programme national, chaque province organisera ses propres festivités. En résumé, un ensemble varié haut en couleurs.

Un Comité National, le gouvernement et l'A.S.B.L. veulent associer tous les Belges à la commémoration de l'indépendance. A cet effet, ils lanceront bientôt une campagne de propagande. Dans ses prochains numéros, « Nos Vicinaux » en informera régulièrement ses lecteurs.

Le 150^e anniversaire de la Belgique

Peinture de E. DETERRE (1810-1842) représentant l'attaque du Parc par les Volontaires Belges en 1830. (Photo Mertens)



LE CONSEIL COMMUNAL DE GAND EN VISITE A LA S.N.C.V.

Le mardi 9 octobre dernier, le Collège des Bourgmestre et Echevins de la ville de GAND fut invité à une réunion de travail au siège du Groupe de Flandre orientale, à Destelbergen.

Cette réunion était organisée pour permettre à M. le Bourgmestre De Paepe ainsi qu'au Collège des Echevins de mieux connaître la « Société nationale des Chemins de Fer Vicinaux » en général et son siège local de Destelbergen en particulier.

M. Vanderfaellie, directeur de l'Exploitation et du Personnel à l'Administration centrale, esquissa d'abord la structure actuelle et les perspectives d'avenir de la Société.

Il attira entre autres l'attention sur le fait que la S.N.C.V., qui fêtera, en 1984, son centième anniversaire, est devenue, après la reprise en 1977 des services d'autobus de la S.N.C.B., la société de transports en commun la plus importante de Belgique : en 1978, le nombre de voyageurs atteignait 312 millions, et le nombre de kilomètres parcourus s'élevait à 183 millions. Le coefficient de couverture — le rapport entre les recettes et les dépenses — reste le plus élevé de toutes les sociétés de transports en commun, à savoir 43,63%. M. Vervaeet, ingénieur principal - chef de groupe, exposa ensuite, succinctement, l'organisation, les activités et les pro-

jets d'avenir de la Société en ce qui concerne la Flandre orientale.

La S.N.C.V. y assure l'exploitation de 62 lignes d'autobus, couvrant un réseau total de 2.196 km, parmi lesquels 865 km de lignes pénètrent dans l'agglomération gantoise.

Le Groupe de la Flandre orientale transporta en 1978 plus de 26,1 millions de voyageurs. Chaque jour, 24.000 voyageurs pénètrent dans l'agglomération gantoise. Ils ont rapporté 400 millions de francs de recettes, qui ont couvert, à raison de 50%, les dépenses nécessaires, se chiffrant à 800 millions de francs.

En 1977, à la suite de la reprise des lignes d'autobus gérées par la S.N.C.B., il a été possible d'améliorer encore l'exploitation, pour l'adapter de façon plus rationnelle aux besoins de la population, et de prévoir un réseau de transport d'appoint efficace, pour le cas où la crise actuelle de l'énergie s'intensifierait.

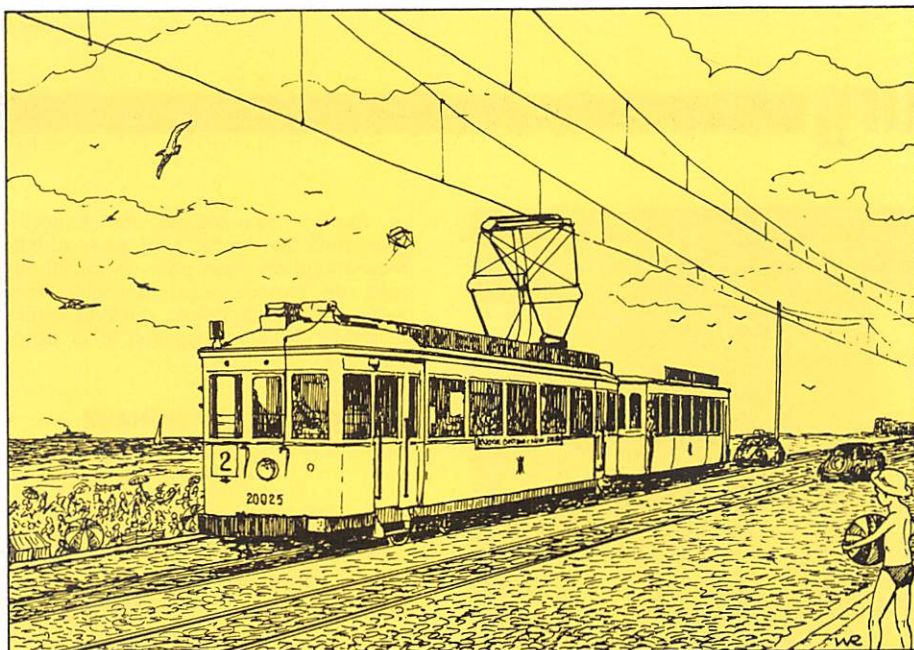
Sur base de la restructuration du réseau, trois projets d'étude ont été élaborés, à savoir : le Pays de Waas — qui a connu sa réalisation le 27 mai 1979 —, le secteur Nord-Est-Gand (Zelzate - Lokeren - Wetteren - Gand), et le secteur Nord-Ouest-Gand (Zelzate - Eeklo - Tielt - Deinze - Gand).

Ces deux derniers projets ont déjà été examinés par les Commissions régionales de la Flandre orientale et ont obtenu un avis favorable. Ils offrent, en effet, aux habitants de l'agglomération des transports en commun de fréquence urbaine, en ce sens qu'il y a concentration sur les axes de pénétration.

Outre l'effet positif qui en résultera pour les habitants, une amélioration radicale de la qualité des communications entre Gand et sa région répond également à l'ensemble des activités économiques, sociales et culturelles de la ville, laquelle, en tant que centre d'activité principal pour toute la région, n'intéresse pas que ses propres habitants.

M. Vervaeet expliqua, enfin, comment un tarif zonal appliqué par toutes les sociétés de transports en commun, mettrait fin à la discrimination existant actuellement en matière de tarifs.

Les assistants eurent la conviction que cette réunion de travail conduirait à un dialogue ouvert entre le Conseil communal de la Ville de Gand et la S.N.C.V. ainsi qu'à une meilleure connaissance des desiderata réciproques, dont résulteraient des améliorations concrètes dans l'organisation des moyens de transport en commun.



le tramway côtier belge en images

A intervalles réguliers, paraissent les albums que A. ver Elst consacre aux tramways vicinaux. En voici un qui traite des trams du littoral; une introduction et 116 photos de voitures, anciennes ou récentes, éveillent des

souvenirs attendrissants.

Comme les précédents, cet ouvrage a été édité d'une façon attrayante par la « Europese Bibliotheek », Gasthuisstraat 12, 5301 CC Zaltbommel (Hollande). Il coûte 425 F.

PRIX BENELUX 1979 « SECURITE ET SANTE SUR LES LIEUX DU TRAVAIL »

Le concours Benelux, auquel peut participer toute personne résidant ou travaillant dans le Benelux, a pour but d'éveiller et (ou) de renforcer l'intérêt porté à la sécurité et à la santé des travailleurs. C'est pourquoi les participants seront invités à communiquer des idées relatives à la sécurité et à la santé sur les lieux de travail. Ces envois peuvent ainsi avoir trait à des méthodes de travail perfectionnées, procédés de fabrication adaptés et (ou) aménagements d'appareils qui peuvent supprimer une gêne au poste de travail et améliorer les conditions de travail.

Les participants doivent faire parvenir leurs envois inédits, rédigés en français, en néerlandais ou en allemand, à l'adresse ci-après, au plus tard pour le 31 janvier 1980 :

Commissariat général à la Promotion du Travail, 53 rue Belliard, 1040 Bruxelles.

Un jury Benelux décernera les prix :
* le prix principal : 150.000 F;
* le deuxième prix : 100.000 F;
* le troisième prix : 50.000 F.

De plus amples renseignements ainsi que le Règlement du concours Benelux « Sécurité et santé sur les lieux de travail » peuvent être obtenus au Secrétariat général de l'Union économique Benelux, 39, rue de la Régence, 1000 Bruxelles.

REMISE DE DISTINCTIONS

groupe du hainaut

La cérémonie de remise de distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux et des décorations civiques pour 35 et 25 années de service s'est déroulée dans une ambiance amicale, en la salle des fêtes du Waux-Hall à Mons, le samedi 20 octobre 1979.

ORDRES NATIONAUX

Chevalier

Ordre de Léopold

Detaille A., chef de serv. de 1ère cl.
Buidin J., inspecteur technique.

Ordre de la Couronne

Destrals A., sous-chef de bureau.

Ordre de Léopold II

Gouverneur L., rédacteur.

Palmes d'argent

Ordre de la Couronne

Baugniet M., 1er ouvrier qualifié.
Cornil L., 1er ouvrier qualifié.
Waucquier E., 1er ouvrier qualifié.
Cantillon A., 1er ouvrier qualifié.
Delvigne R., ouvrier qualifié.
Denis P., ouvrier qualifié.

Médaille d'or

Ordre de la Couronne

Duray H., conducteur-receveur AB.
Hennebert J., cond.-receveur AB.
Denis P., ouvrier spécialisé.

DECORATIONS CIVIQUES

35 années de service

Croix civique de 1ère classe

Hanappe F., chef des Voies et Travaux.
Gilquin J., moniteur.

Croix civique de 2e classe

Godart S., rédacteur.
Huysmans M., premier contrôleur.
Druine F., chef de mouv. de 2e cl.

Médaille civique de 1ère classe

Verbelen F., aubettier.
Bolle R., 1er ouvrier qualifié.
Dujardin A., brigadier.
Ballez L., ouvrier d'élite.
Mathieu A., ouvrier d'élite.
Pierrot G., brigadier.
Toubeau G., 1er ouvrier qualifié.
Culot R., conducteur électrique.
Bossart M., aubettier.

Leclercq A., conducteur AB.
Sotteau M., receveur.
Rassart M., ouvrier d'élite.
Navez M., conducteur électrique.
Caussin R., aubettier.
Quenon F., ouvrier qualifié.
Meunier C., conducteur électrique.
Stevelinck A., ouvrier d'élite.
Lienard A., ouvrier d'élite.
Bausière L., cond.-receveur AB.
Janssens C., ouvrier qualifié.
Van Herreweghem J., receveur.
Carroyer G., cond.-receveur AB.
Desier R., receveur.
Delleau L., 1er ouvrier qualifié.

25 années de service

Médaille civique de 1ère classe

Godart R., rédacteur.

Médaille civique de 2e classe

Picry R., conducteur-receveur AB.
Resimont R., 1er ouvrier qualifié.
Caillaux J., conducteur AB.
Dascotte J., receveur.
Deghislage J., conducteur AB.
Bauduin G., cond.-receveur AB.
Meunier V., conducteur électrique.

groupe du limbourg



La remise des distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux et des décorations civiques pour 35 ou 25 années de service s'est déroulée lors d'une cérémonie intime dans le réfectoire de l'atelier de Hasselt le 27 octobre 1979.

ORDRES NATIONAUX

Chevalier

Ordre de la Couronne

Thonnon L., chef de service de 1ère cl.

Ordre de Léopold II

Kellen J., chef de mouv. de 2e cl.

Palmes d'argent

Ordre de la Couronne

Raymaekers J., 1er ouvrier d'élite.
Dekens A., 1er ouvrier d'élite.
Buntinx P., 1er ouvrier qualifié.
Vanholst E., 1er ouvrier qualifié.

Médaille d'or

Ordre de la Couronne

Smets A., conducteur-receveur AB.
Hensels T., conducteur-receveur AB.
Vanheusden J., cond.-receveur AB.
Digneffe A., cond.-receveur AB.

HONORIFIQUES



Marguillier L., cond.-receveur AB.
Fraussen C., cond.-receveur AB.
Scheveneels F., cond.-receveur AB.

DECORATIONS CIVIQUES

35 années de service

Croix civique de 1ère classe

Ilsen J., chef de service de 2e cl.
Vanspauwen J., chef d'atelier de 1ère cl.
Verhaeg H., chef de mouv. de 1ère cl.
Palmans V., comptable de 2e cl.

Croix civique de 2e classe

Coenegracht J., commis d'exploitation.
Bilien P., commis.
Govaers G., rédacteur.
Bollen R., premier contrôleur.
Caubergh C., chef de mouv. de 2e cl.
Sannen R., 1er contrôleur.

Médaille civique de 1ère classe

Bas R., conducteur-receveur AB.
Bercx F., conducteur-receveur AB.
Dekens A., ouvrier d'élite.
Dupont P., cond.-receveur AB.
Fiddelaers C., cond.-receveur AB.
Hermans J., 1er ouvrier qualifié.
Huyskens A., 1er ouvrier qualifié.
Simons R., ouvrier d'élite.
Thielens C., cond.-receveur AB.
Vanloffelt K., ouvrier d'élite.
Hermans J., cond.-receveur AB.

Houbrechts J., cond.-receveur AB.
Kenis V., ouvrier qualifié.
Lenaerts J., 1er ouvrier d'élite.
Plessers H., cond.-receveur AB.
Reumers J., receveur.
Steegmans G., cond.-receveur AB.
Swaab J., 1er ouvrier d'élite.
Vuegen J., cond.-receveur AB.
Vanhove P., cond.-receveur AB.
Vandeclee J., cond.-receveur AB.
Knippenberg J., cond.-receveur AB.
Thoelen J., 1er ouvrier qualifié.
Dolmans J., cond.-receveur AB.
Driesmans R., cond.-receveur AB.
Noelanders C., cond.-receveur AB.
Daniels L., cond.-receveur AB.
Daniels A., 1er ouvrier qualifié.
Bas G., 1er ouvrier qualifié.
Jans T., brigadier.
Scheveneels F., cond.-receveur AB.
Vincken H., cond.-receveur AB.
Thoelen P., 1er ouvrier qualifié.
Vos C., ouvrier d'élite.
Thijs L., conducteur-receveur AB.
Joosten H., conducteur-receveur AB.

25 années de service

Médaille civique de 2e classe

Weytjens W., cond.-receveur AB.
Geboors J., cond.-receveur AB.
Marchal P., cond.-receveur AB.
Hermans K., cond.-receveur AB.
Beckers J., cond.-receveur AB.

UN JOUR OU UN WEEK-END D'EVASION

Les manifestations ci-après sont à retenir pour les mois de janvier et février 1980.

5 JANV. Zottegem Fête des Rois Mages - Grand cortège carnavalesque (16.30 h).

11, 12, 13, 18, 19, 20 JANV. Bruges Salon des vacances (au Boudewijnpark).

19 JANV. au 3 FEVR. Bruxelles Au centre international Rogier : Salon de la maison idéale.

19 JANV. Genk Election du Prince de la ville - Remise de la distinction du « bon rire » (le soir - 20 h).

27 JANV. Gammerages Fêtes folkloriques (l'après-midi).

2 FEVR. Blankenberge 22e Bal du Prince carnaval 1980.

8 FEVR. Dierl Cérémonie d'ouverture des festivités à l'occasion du 750e anniversaire de la ville - Collaboration des « Wiener Sängerknaben » (Eglise St. Sulpice - 20 h).

9 au 17 FEVR. Liège Salon des Vacances, du Tourisme et des Loisirs.

14 - 19 FEVR. Eupen Manifestations carnavalesques - Le 17, cortège des enfants (à 13 h); le 18, cortège du Rosenmontag à 13 h 30).

16 FEVR. Genk A 14 h 30, 25e sortie du Cortège carnavalesque international.

17 FEVR. Tongres Cortège carnavalesque (14 h).

17 FEVR. Malmédy Grande parade carnavalesque (à 13 h).

17, 18 et 19 FEVR. Alost Manifestations carnavalesques.

17, 18 et 19 FEVR. Herenthout Fêtes carnavalesques. Le 17, à 14 h, cortège.

19 FEVR. Binche Célèbre Carnaval, un des plus authentiques et des plus traditionnels d'Europe. Défilé et rondeau des « Gilles » de Binche.

23 FEVR. au 3 MARS Arlon 18e Salon provincial du Bâtiment.

24 FEVR. Grammont A 15 h, cortège folklorique suivi du « Krakelingenworp » (jet de caquelins). A 20 h, « Tonnekens-brand » (grand feu).

LA PAGE FAMILIALE

A NOS FOURNEAUX

B. COLLIN,
Diététicienne

Pour les fêtes voici quelques idées de recettes qui vous permettront d'élaborer un menu que nous vous souhaitons réussi.

La meilleure cuisine n'est pas forcément celle des combinaisons compliquées, des marinades ou faisandages exagérés, des sauces trop riches, mais bien celle que donne l'alliance toute naturelle des produits régionaux, saisis dans leur fraîcheur et préparés avec simplicité (et non avec simplification !). Cette « nouvelle cuisine française » facile, bien sûr, a la tâche de la diététicienne.

C'est dans cette nouvelle optique, que, comme chaque année, à pareille époque, nous vous proposons quelques suggestions pour vos soirées de réveillons.

Nous espérons que ces menus vous permettront de passer d'excellentes fêtes tout en ne vous écartant pas d'une alimentation saine et équilibrée.

**

Un apéritif original consiste à mélanger du champagne brut (ou du mousseux brut, ou du vin blanc sec) avec différents jus de fruits.

Ex. : PUNCH AU CHAMPAGNE (ou au mousseux brut, ou au vin blanc sec).

Proportions pour 1 personne :

1 c. à s. de jus de citron
1 c. à s. de sirop de fraises (facultatif)
1/2 tranche d'ananas
1 rondelle d'orange
150 cl de champagne (mousseux ou vin blanc)
quelques cerises au naturel

Mettre dans un grand verre des cubes de glace. Ajouter le jus de citron, le sirop de fraises, la 1/2 tranche d'ananas coupée en petits morceaux, la rondelle d'orange. Remplir le verre avec le champagne (mousseux ou vin blanc). Mélanger avec une cuiller. Ajouter les cerises. Servir très frais.

QUELQUES ZAKOUSKIS

noix, noisettes, amandes grillées,...

légumes crus, ex. chou-fleur, branches de céleri, radis, carottes,... avec sauce cocktail à base d'huile de maïs, soja ou tournesol;

harengs danois, coupés en petits morceaux, avec une feuille de salade et une sauce cocktail;

cubes de fromage décorés de noix pilées;

olives (éventuellement farcies).

FAISAN A L'ITALIENNE

Ingrédients :

± 8 échalotes
1 faisan
1 verre (petit) de vermouth dry
2 jus de citron
1 branche de céleri; persil haché
poivre
100 g d'amandes grillées
10 g de chocolat noir

Préparation :

Dorer les morceaux de faisan dans une matière grasse. Jeter cette grasse. Mettre en cocotte. Ajouter du poivre, la branche de céleri coupée finement, le vermouth, le jus de citron et les échalotes. Laisser mijoter pendant 1 heure ou 1.30 h suivant la grosseur. Déposer les morceaux de faisan sur un plat de service. Tenir au chaud.

Ajouter un peu de chocolat à la sauce. Lier avec un peu de féculé si nécessaire. Garnir de persil haché et d'amandes grillées. Servir avec du riz créole.

PINTADEAU AUX POMMES

Ingrédients :

1 pintadeau
1 kg de pommes
25 g de margarine de régime
1 verre de cidre sec, un verre d'eau
100 cl de lait écrémé ou enrichi d'huile de maïs
1 c. à café de sucre fin
1 jus de citron

Préparation :

Peler et couper les pommes en lamelles. Farcir la pintadeau avec une pomme coupée. Enduire la viande d'un peu d'huile d'arachide.

Cuire pendant 40 minutes dans un four chaud. Arroser de temps en temps avec un verre d'eau. Retirer le pintadeau. Faire réduire le jus de moitié. Laisser refroidir. Dégraisser.

Chauffer la sauce, ajouter le cidre et le lait écrémé ou lait enrichi d'huile de maïs. Remettre le pintadeau en cocotte. Laisser mijoter quelques minutes. Faire fondre la margarine de régime, ajouter le reste des pommes, le jus de citron et le sucre. Laisser cuire doucement. Servir le pintadeau entouré des pommes et arrosé de sauce. Accompagner de pommes nature.

TRUITE A LA NORMANDE

Ingrédients (4 personnes) :

1 truite par personne
40 gr de margarine de régime
2 c. à s. de calvados
poivre et fines herbes

Préparation :

Laver, vider et sécher les truites. Les mettre dans un plat allant au four. Parsemer de noisettes de margarine de régime, épicer et couvrir le plat d'un papier d'aluminium. Cuire ± 20 minutes au four moyen.

Au moment de servir, arroser de calvados chaud et flamber à table.

Servir avec des quartiers de citron et une salade verte à la vinaigrette à base d'huile de maïs, soja ou tournesol.

POULET A LA BRABANÇONNE

Ingrédients :

1 gros poulet
1 kg de chicons
épices

Préparation :

Cuire le poulet à la broche et le couper. Tenir les morceaux au chaud. Laver et nettoyer les chicons. Les cuire à l'eau, les assaisonner. Ajouter une demi-louche de jus de cuisson des chicons au poulet et l'entourer des chicons cuits. Laisser mijoter quelques minutes. Garnir de persil haché.

Servir avec des pommes nature.

PIGEONNEAU A LA PROVENCE

Ingrédients :

4 pigeonneaux
2 carottes, 2 oignons, 1 branche de céleri, 1/2 kg de tomates
1 verre d'eau, poivre, 1 c. à café de farine, 1 c. à soupe d'huile d'olive, thym, laurier, ail
300 g d'olives vertes dénoyautées

Préparation :

Dorer les pigeonneaux dans une matière grasse. Jeter cette matière grasse. Couper les carottes, les oignons, le céleri en petites lamelles. Peler et épépiner les tomates.

Chauffer légèrement l'huile d'olive dans une cocotte. Ajouter les légumes coupés, le thym, le laurier, le poivre, un éclat d'ail. Saupoudrer de farine.

Ajouter le verre d'eau et les pigeonneaux. Laisser mijoter. Faire blanchir les olives dans l'eau pendant 5 minutes. Les ajouter à la préparation. Terminer la cuisson.

Servir avec une purée de céleris (céleris cuits et pommes de terre mixés + 100 cl de lait écrémé ou de lait enrichi d'huile de maïs + 20 g de margarine de régime).

BROCHETTES DE DINDONNEAU

Ingrédients :

400 g de rôti de dindonneau
12 champignons
2 oignons
2 tomates
1 poivron rouge

Préparation :

Couper la viande en dés. Couper les oignons en 4, le poivron et les tomates en petits morceaux.

Enfiler les brochettes en alternant viande, tomates, champignons, poivrons et oignons.

Griller les brochettes sur un grill moyen. Les servir garnies de bouquets de persil. Accompagner de nouilles avec éventuellement une sauce tomate.

LAPIN A LA MOUTARDE

Ingrédients :

1 lapin sauvage
1 carotte
1 branche de céleri
1 oignon, poivre
1 verre de vin blanc sec
2 c. à soupe de moutarde
100 cl de lait écrémé ou de lait enrichi d'huile de maïs

Préparation :

Couper le lapin en morceaux. Les faire dorer dans une matière grasse. Jeter cette matière grasse. Couper les légumes en julienne. Mettre en cocotte le lapin, les légumes, la moutarde. Assaisonner et arroser de vin blanc sec. Laisser mijoter pendant 1 h à 1.30 h. Retirer le lapin. Ajouter le lait à la sauce. Servir le lapin arrosé de sauce et garni de toasts grillés et moutardés. Accompagner d'une purée de pommes de terre gratinée (lait écrémé ou lait enrichi d'huile de maïs, margarine de régime).

MOUSSE A L'ANANAS

Ingrédients (4 personnes) :

1 ananas frais
100 gr de sucre semoule
les zestes et le jus d'un citron
3 blancs d'œufs

Préparation :

Enlever la chair du fruit, la couper en morceaux et la mixer. Y ajouter le sucre et le jus de citron ainsi que les zestes râpés. Batta les blancs d'œufs en neige ferme. Bien mélanger le tout pour obtenir une mousse légère. Verser dans des coupes individuelles. Laisser quelques heures au frais. Servir avec des biscuits « boudoirs » et des cerises confites.

N.B. Pour les régimes pauvres en sucres raffinés, on peut remplacer le sucre semoule par un édulcorant et servir le dessert sans biscuits et sans cerises confites.

« Ligue Belge de Cardiologie »

DU SOLEIL DANS VOTRE VERRE !

Ingrédients :

1 citron
6 - 8 morceaux de sucre
1 bouteille de vin de Moselle
1 petit verre de triple sec ou de curaçao blanc
1 bouteille de champagne ou de vin mousseux
le zeste d'un citron

Lavez bien le citron et frottez les morceaux de sucre sur l'écorce du citron jusqu'à ce qu'ils soient bien imprégnés d'essence. Mettez le sucre dans le fond d'une belle carafe.

Pelez le citron, enlevez le plus de blanc possible, enlevez les pépins, coupez-le en rondelles et étalez celles-ci sur le sucre.

Verser le vin blanc par-dessus. Ajoutez le triple sec (ou le curaçao).

Couvrez la carafe d'une étamine et laissez macérer pendant ± 2 heures au frais.

Filtrez le liquide et reversez-le dans la carafe.

Ajoutez-y le champagne (ou le vin mousseux) frappé.

Enlevez très finement le zeste d'un citron et mettez-le dans la carafe en guise de garniture.

A servir très frais dans des coupes à champagne.

Ingrédients :

2 belles pommes
un jus de citron
1 cuiller à dessert de sucre vanillé
1 verre de rhum
1 bouteille de bordeaux blanc
1 bouteille de vin mousseux
1 orange
des glaçons

Epluchez 2 pommes après les avoir évidées.

Coupez-les en tranches épaisses. Posez les rondelles de pommes dans le fond d'une carafe. Saupoudrez-les de sucre et arrosez-les de jus de citron.

Arrosez-les de rhum, puis de bordeaux.

Laissez reposer, à couvert, au frais pendant une heure.

Passez le liquide au travers d'un tamis et ajoutez la bouteille de vin mousseux.

Mettez un glaçon dans chaque verre, sur le bord duquel vous posez une rondelle d'orange.

LE COIN DES JEUNES

PROBLEME N° 2

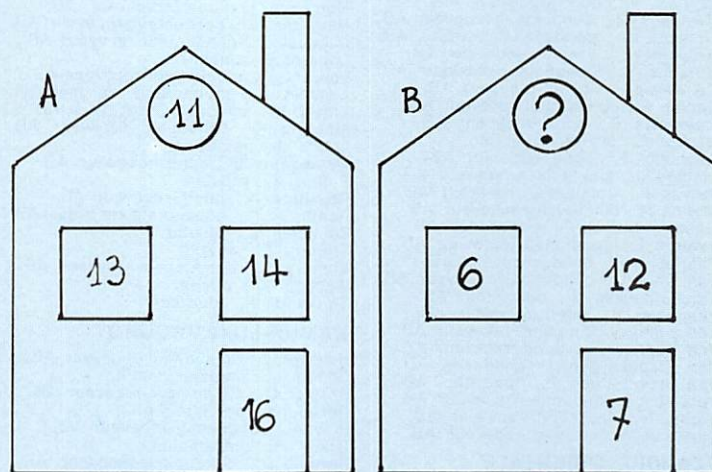
	1	2	3	4	5	6
1						
2			■	■		
3			■			
4				■	■	
5	■	■				
6			■			■
7	■					

Horizontalement

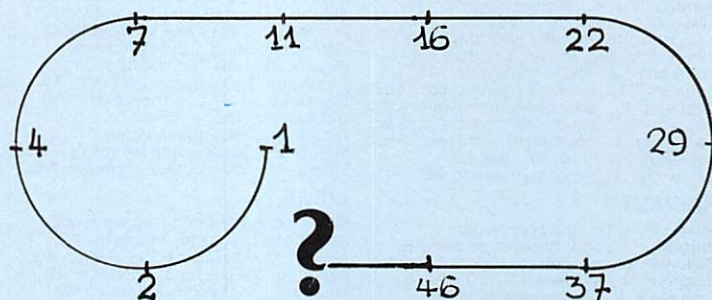
- endroit où l'on cultive des fleurs, des légumes
- préposition - symbole du cuire
- année - épouse de Jacob
- gaz de l'atmosphère employé pour l'éclairage
- pronom personnel
- préfixe - pronom personnel
- qui a une saveur rude et désagréable

Verticalement

- disciple que Jésus aimait - dieu du soleil
- grand-mère de l'enfant Jésus
- métal précieux
- 2 lettres de Léon - pronom personnel
- en ce lieu - étendue d'eau salée
- amas de vapeurs suspendues dans l'air



Quel nombre doit s'inscrire dans le cercle vide sur le toit ?



Trouvez le nombre à inscrire en fin de série.

Envoyez votre réponse au bureau du journal.
Notez bien vos nom - prénoms

- adresse - localité et la fonction de votre papa, ou de votre maman, à la S.N.C.V.

NOUVELLES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES GROUPES D'EXPLOITATION



RECRUTEMENT

ADMINISTRATION CENTRALE

Deltour C., rédacteur.

ANVERS

Aerts J., conducteur-receveur AB.
Arnouts R., conducteur-receveur AB.
Bertels R., nettoyeur.
Bonjean L., conducteur-receveur AB.
Bosschaert E., nettoyeur.
Dierckx P., conducteur-receveur AB.
Hendrickx E., cond.-receveur AB.
Hens J., conducteur-receveur AB.
Hermans W., conducteur-receveur AB.
Jespers K., conducteur-receveur AB.
Mathuysen G., cond.-receveur AB.
Mistiaen R., conducteur-receveur AB.
Neys R., ouvrier qualifié.
Nonneman D., cond.-receveur AB.
Oeyen R., conducteur-receveur AB.
Poelmans E., nettoyeur.
Smolders R., cond.-receveur AB.
Steenacker W., cond.-receveur AB.
Stuyts H., conducteur-receveur AB.
Van den Broeck P., cond.-rec. AB.
Van de Velde L., cond.-rec. AB.
Vanhoutte D., ouvrier qualifié.
Bal G., conducteur-receveur AB.
Borgers W., cond.-receveur AB.
Bosmans M., conducteur-receveur AB.
Broeckx L., conducteur-receveur AB.
Bruyninckx J., cond.-receveur AB.
Bryns H., conducteur-receveur AB.
De Keyser J., cond.-receveur AB.
Deman E., conducteur-receveur AB.
Geeraerts E., cond.-receveur AB.
Geerts I., ouvrier qualifié.
Janssens F., cond.-receveur AB.
Louage J., conducteur-receveur AB.
Meeus F., conducteur-receveur AB.
Moons R., conducteur-receveur AB.
Oostermeyer J.-P., cond.-rec. AB.
Peeters F., conducteur-receveur AB.
Picqueur M., cond.-receveur AB.
Van Cant L., conducteur-receveur AB.
Van Ginneken J., cond.-rec. AB.
Vangestel R., cond.-receveur AB.
Van Kampen E., cond.-receveur AB.
Van Lommel A., cond.-receveur AB.
Van Steenberghe J., cond.-rec. AB.
Van Steenberghe P., cond.-rec. AB.
Verbiest L., conducteur-receveur AB.
Vermeulen C., cond.-receveur AB.
Verschaeve E., cond.-receveur AB.

FLANDRE ORIENTALE

Aerts P., conducteur-receveur AB.
Baeyens H., conducteur-receveur AB.
De Somville M., cond.-receveur AB.
Reyniers P., cond.-receveur AB.
Schevynels F., cond.-receveur AB.
Smet D., conducteur-receveur AB.
Van den Broeck P., mécanicien.
Van de Vijver M., cond.-rec. AB.
Verdegem J., cond.-receveur AB.
Colpaert R., conducteur-receveur AB.
Coppens R., conducteur-receveur AB.
Coolens M., conducteur-receveur AB.
De Potter L., conducteur-receveur AB.
Fockedeij V., ouvrier qualifié.
Garpevoet D., cond.-receveur AB.

HAINAUT

Dusaessois D., poinçonneuse.
Barbier P., conducteur-receveur AB.
Beaumont B., ouvrier.
Berghen R., ouvrier.
Blondeau A., cond.-receveur AB.
Bonny P., conducteur-receveur AB.
Bohen F., conducteur-receveur AB.
Carrin J., électricien.
Claessens F., ouvrier.
Coucharière C., ouvrier.
Cors R., conducteur-receveur AB.
Cuvellier J., ouvrier.
Delbrouck J., mécanicien.
Demblermont B., cond.-rec. AB.
Dokier F., ouvrier.

Drugmand C., ouvrier.
Dubois B., conducteur-receveur AB.
Duca C., conducteur-receveur AB.
Finet C., ouvrier.
Felten D., ouvrier.
Godart J., ouvrier.
Gosset J., conducteur-receveur AB.
Irza W., conducteur-receveur AB.
Josse J., ouvrier.
Joly C., conducteur-receveur AB.
Lecocq M., conducteur-receveur AB.
Lessaint P., ouvrier.
Marquis J.-P., cond.-receveur AB.
Mulpas C., conducteur-receveur AB.
Pierart B., conducteur-receveur AB.
Ravaldi B., conducteur-receveur AB.
Rigot P., ouvrier.
Segers A., conducteur-receveur AB.
Sorini J., conducteur-receveur AB.
Strobbe A., ouvrier.
Vermeiren D., conducteur-receveur AB.
Vostier B., ouvrier.
Werry G., ouvrier.
Costa A., conducteur-receveur AB.
Decamps P., conducteur-receveur AB.
Delcourt B., conducteur-receveur AB.
Delaive P., menuisier.
Denis P., conducteur-receveur AB.
Desomberg X., cond.-receveur AB.
Durieux M., ouvrier.
Eeckhout G., cond.-receveur AB.
Frankart D., cond.-receveur AB.
Geldof R., conducteur-receveur AB.
Giuriato J., conducteur-receveur AB.
Goret M., conducteur-receveur AB.
Hannotier J., cond.-receveur AB.
Hecque D., conducteur-receveur AB.
Herrewyn M., cond.-receveur AB.
Huysman G., conducteur-receveur AB.
Jacques F., conducteur-receveur AB.
Laurent E., ouvrier.
Laurent F., conducteur-receveur AB.
Lassoie R., préparateur de matériel.
Libert M., conducteur-receveur AB.
Macorig F., conducteur-receveur AB.
Moins J., peintre.
Nemegaire D., cond.-receveur AB.
Polain J., ouvrier.
Rodrigue A., cond.-receveur AB.
Rombaux F., conducteur-receveur AB.
Toubeau M., ouvrier.
Vignery E., ouvrier.
Vignery L., conducteur-receveur AB.
Waterlot J., ouvrier.
Zonnaert J., tourneur.

NAMUR-LUXEMBOURG

Baufays J., conducteur-receveur AB.
Bodson C., ouvrier qualifié.
Briquet C., conducteur-receveur AB.
Dor B., ouvrier qualifié.
Eloy A., conducteur-receveur AB.
Graux P., mécanicien.
Herbiet C., conducteur-receveur AB.
Janssens A., ouvrier qualifié.
Lefèvre J.-P., cond.-receveur AB.
Monmart M., cond.-receveur AB.
Prinsen G., conducteur-receveur AB.
Riboux B., conducteur-receveur AB.
Stoclet J., conducteur-receveur AB.
Pinoy A., dessinateur-rédacteur.
Van Aerschoot B., poinçonneuse.
Belaire E., ouvrier qualifié.
Chauvaux J.-C., cond.-receveur AB.
Froncois J.-L., cond.-receveur AB.
Goffart A., mécanicien.
Ippersiel J.-M., mécanicien.
Mathot F., conducteur-receveur AB.
Tosetti D., conducteur-receveur AB.

LIEGE

Colemonts Y., cond.-receveur AB.
Houlmont D., cond.-receveur AB.
Jaspard G., conducteur-receveur AB.
Leclercq J.-C., cond.-receveur AB.
Luszezak G., cond.-receveur AB.
Van Loo W., conducteur-receveur AB.
Wiggers J., cond.-receveur AB.
Achten P., licencié.
Dumont J., conducteur-receveur AB.
Radoux C., conducteur-receveur AB.
Willems J., conducteur-receveur AB.

BRABANT

Aelbrecht J., cond.-receveur AB.
Beirens F., conducteur-receveur AB.

Brackx D., conducteur-receveur AB.
Callebaut J., mécanicien.
Cools E., conducteur-receveur AB.
Crabbe J., conducteur-receveur AB.
Dave S., conducteur-receveur AB.
Debroux N., cond.-receveur AB.
De Saedeleer R., cond.-receveur AB.
Descamps G., cond.-receveur AB.
Dheulin J., conducteur-receveur AB.
Eemans H., mécanicien.
Getteman L., cond.-receveur AB.
Haentjens H., soudeur.
Heyvaert W., cond.-receveur AB.
Hofmans A., conducteur-receveur AB.
Larbrisseau P., cond.-receveur AB.
Lejeune J.-L., cond.-receveur AB.
Merckx A., conducteur-receveur AB.
Moysens C., conducteur-receveur AB.
Nicaise J., conducteur-receveur AB.
Pilate M., mécanicien.
Piron G., conducteur-receveur AB.
Rens M., réfecteur.
Schauvaerts E., cond.-receveur AB.
Smets W., nettoyeur.
Van Lindt L., cond.-receveur AB.
Van Overtvelt N., cond.-receveur AB.
Verfaillie C., cond.-receveur AB.
Verhaegen F., cond.-receveur AB.
Demoulin P., commis.
Verbruggen A., commis.
Aerts E., conducteur-receveur AB.
Cleynefs F., conducteur-receveur AB.
Delbaer J.-L., menuisier.
De Rick L., conducteur-receveur AB.
De Wil E., conducteur-receveur AB.
Geyskens L., conducteur-receveur AB.
Hendrickx P., cond.-receveur AB.
Heymans J.-M., cond.-receveur AB.
Hofman H., conducteur-receveur AB.
Hubert M., conducteur-receveur AB.
Jungels M., conducteur-receveur AB.
Maes S., conducteur-receveur AB.
Martel E., conducteur-receveur AB.
Meunier R., conducteur-receveur AB.
Moeyersoons G., cond.-receveur AB.
Pettiaux A., conducteur-receveur AB.
Pennant B., conducteur-receveur AB.
Prove J., conducteur-receveur AB.
Rakuscek L., conducteur-receveur AB.
Renard J., conducteur-receveur AB.
Romain A., conducteur-receveur AB.
Rysman J.-P., conducteur-receveur AB.
Van Damme W., cond.-receveur AB.
Van Damme R., cond.-receveur AB.
Van Damme P., cond.-receveur AB.
Van den Eynde E., cond.-receveur AB.
Van Eeckhaut J., cond.-receveur AB.
Vanlangendonck P., cond.-rec. AB.
Verstraeten F., cond.-rec. AB.
Verjans M., conducteur-receveur AB.
Verstraeten M., cond.-receveur AB.
Wauters A., conducteur-receveur AB.
Walravens R., conducteur-receveur AB.
Wullaert A., conducteur-receveur AB.
Wouters W., conducteur-receveur AB.

LIMBOURG

Bartholomeus W., cond.-rec. AB.
Bex A., conducteur-receveur AB.
Claes P., conducteur-receveur AB.
Creemers J., conducteur-receveur AB.
Goffings J., cond.-receveur AB.
Mathijs J., conducteur-receveur AB.
Nalepka M., cond.-receveur AB.
Reynders R., cond.-receveur AB.
Geukens G., commis.
Coenjaerts P., cond.-receveur AB.
Henckens L., cond.-receveur AB.
Klimkowski J., cond.-receveur AB.
Koolen L., conducteur-receveur AB.
Lipkens R., conducteur-receveur AB.
Nijs A., conducteur-receveur AB.
Reynders J., cond.-receveur AB.
Vandeput J., cond.-receveur AB.

FLANDRE OCCIDENTALE

Deloof G., conducteur-receveur AB.
Deroo C., conducteur-receveur AB.
Devisscher F., piocheur.
Fraeyman R., piocheur.
Gadeyne L., cond.-receveur AB.
Ingelbrecht D., piocheur.
Lamote J., piocheur.
Margot F., piocheur.
Saelen D., piocheur.
Tierenteyn P., cond.-receveur AB.

Torreelle J., ouvrier qualifié.
Vanheede D., aide-peintre.
Van Massenhove J.-P., piocheur.
Walrave L., conducteur-receveur AB.
Bouta C., conducteur-receveur AB.
Deceuninck G., mécanicien.
Gheerardyn G., écuireuse.
Huys M., mécanicien.
Lingy P., piocheur.
Vandemoortele N., écuireuse.
Vanhulle J., cond.-receveur AB.
Verhaeven I., soudeur.



MUTATIONS

ADMINISTRATION CENTRALE

Gevaert D., contremaître de 1ère cl.
Ottevaere J.-M., rédacteur.

LIEGE

Defossé R., rédacteur.

BRABANT

Fouquet G., dactylo-encodeuse.

LIMBOURG

Ombellets A., conducteur-receveur AB.

FLANDRE OCCIDENTALE

Cordier L., commis.



MARIAGES

ADMINISTRATION CENTRALE

Mathieu A. et Graindorge C.
Desmedt J. et Vandewalle M.

ANVERS

Van Peer Chr. et Ilsen L.
Sas H. et Verheyen M.
Verbruggen R. et Jacobs M.
Willems R. et Van Laken R.
Eyckmans R. et Alaerts R.
De Schepere R. et Antheunis S.
De Pesseroy C. et Vanden Wyngaert A.
Van Eester J. et Geusens U.
Verherstraeten R. et Groos J.

FLANDRE ORIENTALE

Bauters M. et De Neve M.
De Winne E. et De Greef B.
De Rocker A. et De Wilde C.
Colpaert R. et Mumm C.

HAINAUT

Brancke J. et Chermanne C.
Hargot G. et Cambier M.
Neffe J.-P. et Maillet J.
Lassois M. et Lecocq L.
Dupont M. et Lorent E.
Lheureux Y. et Delattre M.
Delforge M. et Daes C.
Allard B. et Bourgeois J.
Van Oosterwyck J. et Van Migerode N.
Grimard J. et Hendrickx G.
Mathys Cl. et Dewaele F.
Raye Ph. et Charlez Ch.
Moreau J.-M. et Lesage M.-J.
Meerschout J.-P. et Scalon L.

NAMUR-LUXEMBOURG

Bodart B. et Jonet B.
Lockman F. et Sibret A.

LIEGE

Van Leeuw M. et Basso S.

BRABANT

Van Rhode J. et Van Damme L.
Decoster R. et Van Schepdael J.
Van der Mosen M. et Vaccaet L.
Gosseje E. et Goolaerts M.
Lissens J. et Vanderheyden A.
Haentjens H. et Veynants L.
Tooback R. et De Vos C.

LIMBOURG

Schurgers J.-P. et Wetzels E.
Wijnen E. et Teunkens A.
Kuppens F. et Snoeks A.

FLANDRE OCCIDENTALE

Deschacht M. et Devriendt R.
Standaert D. et Vermeulen D.
Cordier L. et Lisabeth M.
Bostyn M. et Vandoorne M.
Schoonbaert P. et Duyck M.-Chr.



NAISSANCES

ADMINISTRATION CENTRALE

Benjamin chez Vandecauteer C.
(Tirlemont)
Jonathan chez Melotte F. (Bruxelles)
Tineke chez Vandekerckhove R.
(Oosterzele)
Wendy chez Geysmans V. (Putte)
ANVERS
Ann chez Hendrickx H. (Oostmalle)
Veronique chez Van Boeckel J.
(Borsbeek)
Steven chez Goris G. (Mol)
Peter chez Voorts L. (Kontich)
Kim chez Verreeth T. (Schriek)
Leslie chez Matheus L. (Hombeek)
Dries chez Beyens J. (Weelde)
Kim chez Willems J. (Wuustwezel)
Jelle chez Pauwels C. (Anvers)

FLANDRE ORIENTALE

Sandra chez Vermeulen M. (Oodegem)
Bart chez Hulsbosch M. (Gizegem)
Evy chez Van Loo L. (Lokeren)

HAINAUT

Alain chez Depryck M. (Marcinelle)
Jean-Philippe chez Versaevol C.
(Marchienne)

Olivier chez Reygaerts G. (Jemappes)
Jean-Jacques chez Dardenne P.
(Lodelinsart)

David chez Carton Y. (Boussu)
Miguel chez Blondeau C.
(Familleureux)

Jeremy chez Devos C. (Boussu)
Anne-Sophie chez Staquet F.
(Charleroi)

Allan chez Hainaut A. (Nivelles)
Florence chez Garain A. (La Louvière)
Vanessa chez Gillart D.
(Marchienne-au-Pont)

David chez Ipersiel C.
(Marchienne-au-Pont)

Edwige chez Leclercq J. (Mettet)
Magali chez Desclin J. (Courcelles)

NAMUR-LUXEMBOURG

Valerie chez Watteyne Ch.
(Fernelmont)

Goefrey chez Gilboux G. (Jambes)
David chez Brasselet G. (Jambes)
Valerie chez André F.
(Marche-en-Famenne)

Gregory chez Philippin Gh. (Corbion)
Anne chez Blasutig D. (Namur)

Aurore chez Scieur J. (Philippeville)
Jean-Philippe chez Docquier A.
(Fernelmont)

Marlene chez Houben S. (Assesse)
Pascal chez Lallemand P. (Virton)
Cedric chez Ratz L. (Tintigny)

LIEGE

Sophie chez Huet H. (Waremme)

BRABANT

Manuela chez De Boeck H. (Gooik)
Kris chez Philippaerts J. (Louvain)
Xavier chez Mertens Gh. (Schaerbeek)
Nico chez Vranken R.
(Tielt - arr. Louvain)

Benny chez Andries D. (Kessel-Lo)
Kathy chez Erkens G. (St.-Joris-Weert)
Sophie chez Vanslambrouck M.
(Gooik)

Magali chez Michiels J.-L. (Lasne)
Steve chez Heijens R. (Grimbergen)
Christophe chez Hubert H.
(Schaerbeek)

Els chez Daniels A. (Binkom)

LIMBOURG

Kris chez Olefs J. (Hasselt)
Michel chez Bortels L. (Hasselt)
Jeroen chez Vanspauwen W. (Bilzen)
Andy chez Coenen M. (Diepenbeek)

FLANDRE OCCIDENTALE

Anja chez Retsin J. (Ichtegem)
Bart chez Vandecapelle G. (Vladslo)
Nancy chez Van Daele G. (Ostende)
Kizzy chez Himpe P. (Bruges)
Franky chez Rommelaere W. (Ostende)
Eva chez Ureel E. (Houtem)
An chez Geers F. (Bruges)
Bjorn chez Dewulf W. (Oostduinkerke)
Evelien chez Dewaele R. (Menin)

Van Lint P., chef de bureau 39

ANVERS

Bruyndonckx F.,
cond.-rec. AB 38
Dirx J., cond.-rec. AB 35
Leenaards F., 1er ouvr. d'él. 37
Pauwels K., ouvr. qual. 35
Van Grootel J., receveur 21
Van Heurck L., brigadier 34
Van Staey G., ouvr. qualifié 33
Van Wellen J., brigadier 40
Zagers J., 1er ouvr. d'élite 39
Koninckx H., cond.-rec. AB 38
Caems J., chef de départ 35
Van Bakel R., cond.-rec. AB 39
Van der Stee C., cond.-rec. AB 38

FLANDRE ORIENTALE

Meuleman G., cond.-rec. AB 37
Audaenaert E., cond.-rec. AB 34
Quintelier K., chef receveur 33
Tote B., ouvrier qualifié 38

HAINAUT

Beaumet L., 1er commis 23
Collet I., receveur 21
Pourbaix R., brigadier 38
Sette E., ouvrier qualifié 30
Defossez E., ouvrier d'élite 35
Dupont F., piocheur 32
Liard A., receveur 37

NAMUR-LUXEMBOURG

Pillet A., 1er ouvr. qualifié 37
Vanhulst M., contrôleur 49
Noël E., chef école de cond. 34

LIEGE

Collard P., 1er ouvr. qual. 39
Lecomte A., ouvrier qualifié
de 1ère cl. 36
Martinez L., écurieuse 35
Biesmans L., receveur 35
Thirion H., cond.-rec. AB 35

BRABANT

Caes F., cond.-rec. AB 32
De Boeck J., cond.-rec. él. 26
Delpierre L., cond.-rec. AB 34
De Samblancx M., brigadier 44
Lintermans M., cond.-rec. AB 33
Bazin A., cond.-rec. AB 37
Kinoo E., 1er instructeur 35
Nieuweling V., 1er contrôleur 37
Stofs A., chef receveur 33
Vansina D., cond.-rec. AB 38

LIMBOURG

Lenaerts J., ouvrier qualifié
de 1ère cl. 31
Luytens H., chef rec.-cond.
AB 39

Vanderhoeven M., cond.-rec.
AB 26

Smeets J., cond.-rec. AB 31

FLANDRE OCCIDENTALE

Geeraardin G., cond.-rec. AB 26
Melsens V., cond.-rec. AB 37
Nieuwlaet A., aubettier 37
Wildemeersch H., cond.-rec.
AB 26

NECROLOGIE

Nos « Vicinaux » présente ses condoléances et l'assurance de toute sa sympathie aux familles en deuil.

AGENTS EN SERVICE

ADMINISTRATION CENTRALE
Smets F., ouvrier spécialisé 56

HAINAUT

Stas M., conducteur AB 45
Gilbert E., receveur 56
BRABANT
Kesters J., cond.-recev. AB 59

ALLOCATAIRES C.A.M.-C.R.A.-C.R.I.- C.A.S.-C.C.T.

ADMINISTRATION CENTRALE

Lecouturier O., sous-chef de
bureau 91

ANVERS

Cools G., receveur 70
Struyf A., receveur 73
Van Ginneken J., cond. él. 88

FLANDRE ORIENTALE

Coryn H., cond. d'auto 71
Vanden Berghe A., receveur 63
Heirman V., ouvrier qual. de
1ère cl. 77
Meuleman M., receveur 76

HAINAUT

Gayez G., receveur 79
Baudson M., cond. AB 59
Luc E., cond. électrique 78
Collignon R., ouvr. qual. de
1ère cl. 69

Trisman J., ouvrier qualifié 80
Grün M., ouvrier qualifié de
1ère cl. 73

Delplanque J., chef piocheur 75
Duray E., piocheur 75
Surleau S., receveur 68

NAMUR-LUXEMBOURG

Dieudonné C., ouvr. d'élite 78

LIEGE

Hennus J., receveur 81
Van Oostveldt G., ouvr. qual.
de 1ère cl. 77

BRABANT

Vlekke J., receveur 71
De Vos J., piocheur 91
Ampe G., cond. électr. 60
Ooms J., receveur 85
Peeters H., receveur 82
Deschuyffeleer E., receveur 72
Maes J., receveur 87

LIMBOURG

Van Es J., cond.-rec. AB 69
Hauben H., ouvrier d'élite 71

FLANDRE OCCIDENTALE

Boedt A., cond. électr. 88
Vanneste L., cond.-rec. AB 72
Willem E., contrôleur 85
Popelier L., piocheur 70
Derre M., ouvr. qualifié 81
Maertens A., cond.-rec. AB 78

M. F. SMETS est décédé

L'annonce du décès soudain de M. Frans Smets, survenu le 25-10-1979, à l'âge de cinquante-six ans, a consterné et profondément attristé le personnel de l'Administration centrale.

Entré à la S.N.C.V. comme piocheur au service des Voies et travaux à Louvain le 1-10-1943, il fut, à partir du 10-10-1960, occupé à l'Administration centrale, dans les services de l'Economat. Souriant et cordial « Frans » s'était acquis la sympathie de tous. Il sera regretté longtemps encore.

Nous présentons à son épouse, à sa fille et à sa famille nos très sincères condoléances.

LES LONGUES CARRIERES



A. Van der Linden
du 3- 7-1938
au 26- 8-1979



H. Koninckx
du 12- 8-1941
au 29- 4-1979



A. Augustynen
du 14- 2-1939
au 31-10-1977



A. Pillet
du 20- 7-1942
au 16- 9-1979



I. Schroven
du 15- 5-1941
au 5- 8-1979



A. Nieuwlaet
du 18- 7-1936
au 1-10-1976



P. Proost
du 11- 2-1941
au 30- 4-1979



L. Troch
du 18- 6-1937
au 31-12-1974



A. Mortelmans
du 5- 3-1942
au 15- 7-1979



R. Verstappen
du 28-10-1941
au 8- 7-1979



C. Doms
du 25- 3-1944
au 22- 7-1979



J. Dirx
du 3- 2-1941
au 1-10-1975



RETRAITES

Années de
service

ADMINISTRATION CENTRALE
Goovaerts K., 1er commis 33

ADMINISTRATION CENTRALE
Smets F., ouvrier spécialisé 56

LES LONGUES CARRIERES



J. Heyselberghs
du 21- 5-1937
au 29- 7-1979



G. Quievy
du 24- 2-1941
au 31- 5-1979



H. Lisson
du 22- 5-1938
au 29- 7-1979



F. De Groote
du 25- 2-1938
au 30- 9-1976



A. Neys
du 16-12-1941
au 26- 8-1979



L. V.d. Broeck
du 16- 9-1941
au 19- 8-1979



L. Meyvis
du 21- 9-1941
au 26- 8-1979



R. Ingels
du 1-11-1939
au 31- 1-1976



F. Leenaards
du 17- 8-1942
au 2- 9-1979



K. Pauwels
du 9- 1-1945
au 9- 9-1979



H. Luytens
du 14- 8-1930
au 30- 6-1969



R. Pourbaix
du 17-10-1941
au 31- 8-1979

DES RETRAITES BIEN MERITEES

Namur - Luxembourg

Près d'un demi-siècle
de service :

M. M. VANHULST,
contrôleur

Après une carrière de 49 ans et 7 mois, M. Marcel Vanhulst a pris sa retraite le 1-9-1979. C'est en qualité d'apprenti-ajuteur qu'il entra en service le 15-2-1930, à Andenne, alors qu'il n'avait pas encore atteint l'âge de 16 ans.



Affecté à nos services de Chimay, il y fut nommé contrôleur le 1-1-1952.

Nous lui souhaitons de tout cœur de longues années de bonheur, largement méritées.

M. E. NOËL,
chef de mouvement
de 2e classe

M. E. Noël, retraité depuis le 1-10-1979, entra en service comme receveur, à Namur, le 6-8-1945, dès son retour de captivité en Allemagne.

Il fut occupé ensuite, successivement, comme receveur-wattman et conducteur-receveur AB.



Nommé contrôleur, à Ermeton-sur-Biert, le 1-1-1964, promu chef de mouvement de 2e classe le 1-2-1970, il assumera, à partir du 1-3-1975, la tâche de chef d'école de conduite.

Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans sa retraite, que nous lui souhaitons longue et heureuse.

DECEMBRE, ET

Certaines fêtes, comme la Saint-Nicolas, la Noël et le Nouvel An, tombent à une époque de l'année qui favorise particulièrement l'intimité. Au cours des siècles, ces fêtes ont donné naissance à de nombreuses coutumes folkloriques, qui contribuent à leur donner plus d'éclat encore.

Décembre est en premier lieu un mois de joies enfantines. Dans les pays économiquement forts, les enfants sont parfois comblés de friandises et de jouets, surtout à la Saint-Nicolas. A cette occasion, un spéculaas spécial est également mis en vente. C'est un biscuit à base de farine, de sucre de canne, de beurre et de diverses épices aromatiques. Ce biscuit se caractérise par le fait que sa pâte est moulée dans des formes en bois creuses représentant des figures et des animaux populaires. Les anciennes formes pour spéculaas sont particulièrement recherchées par les amateurs d'art populaire.

Parmi les grandes fêtes, Noël est celle qui touche le plus profondément l'âme humaine. Cette fête se passe principalement en famille, autour d'un sapin garni de petits lampions, d'étoiles et de boules multicolores. La coutume de l'arbre de Noël, à l'origine typiquement allemande, s'est répandue en Angleterre grâce à Albert, prince-consort de la reine Victoria, pour regagner ensuite le continent européen.

La célébration du Nouvel An remonte à une époque lointaine. Mille ans avant l'ère chrétienne déjà, les Egyptiens se donnaient un souvenir à l'occasion de la nouvelle année. Ils échangeaient un flacon portant un vœu de bonheur.

Chez les Perses, on s'offrait des œufs.

Les Romains, quant à eux, s'en tenaient à des sacrifices au dieu Janus. Ils offraient également une branche de laurier, un biscuit ou encore des coupes ornées d'épigrammes.

Pour témoigner leur reconnaissance aux magistrats, les Romains cueillaient des branches dans la forêt sacrée de la déesse Strenia. C'est de là que dérive le mot français « étrennes ».

Sous le règne d'Auguste et de Tibère, ces habitudes se modifièrent. Les étrennes se donnaient sous forme de pièces d'argent. Cela signifiait-il déjà le début des temps modernes ? Aux amis et connaissances, des figues, des dattes et du miel étaient offerts. Les pourboires et les gâteaux de Nouvel An sont une réminiscence lointaine des coutumes romaines.

On peut célébrer une fête de différentes manières. Mais il est à souhaiter que les familles oublient à certains moments le monde extérieur et puisent dans leur propre richesse les moyens de goûter ensemble les mêmes joies.

MOIS DE FETES DE JOIE

LE 25e ANNIVERSAIRE DE L'AMICALE VICINALE « VREUGDE NA ARBEID » D'ASSEBROEK ET SA REGION

Il y avait foule, le 22 septembre 1979, pour fêter le 25e anniversaire de l'amicale « Vreugde na Arbeid » de la région d'Assebroek (Assebroek-Koekelare-Zwevezele). Toutes les amicales de la province de Flandre occidentale, ainsi que des amis de Haacht et de Merksem étaient de la partie.



Le comité avec les retraités à l'honneur (M. Vermeulen et J. Vannieuwenhuyse); à l'extrême gauche, M. Deman, ingénieur, et, à l'extrême droite, M. Keygnaert, ingénieur principal.

Près de quatre cents personnes s'assemblèrent, vers 15 h., au Boudewijnpark à St-Michiels-Brugge, pour une après-midi remplie d'activités diverses de nature à répondre aux goûts et aux aspirations de chacun. Une centaine de participants prirent le bateau de Bruges à Damme, où ils visitèrent le musée de l'hôpital St-Jean. Deux cents autres se rendirent au Dolfinarium, puis admirèrent la magnifique horloge « Heirman ». Entre-temps, les sportifs assistèrent à deux matches de football, respectivement entre les équipes d'Assebroek et de la Tjalkstraat (1-1) et entre celles de Courtrai et de Haacht (1-0).

A 19 h., tous se réunirent dans la salle des fêtes du Boudewijnpark pour une savoureuse collation, suivie d'une soirée dansante animée. La présence parmi l'assistance de plusieurs dirigeants vicinaux locaux, accompagnés de leur épouse, fut remarquée et appréciée.

HISTOIRE DES TRAMWAYS BRUXELLOIS

Le tome II de l'Histoire des Transports publics à Bruxelles, intitulé « L'Age d'Or », rédigé par Joseph Delmelle, sera publié au printemps prochain par la STIB. Il peut être acquis par souscription jusqu'au 31 décembre 1979, à un prix préférentiel (1.500 F au lieu de 2.000 F).

Tous renseignements à ce sujet peuvent être obtenus au Service des Relations Publiques de la STIB, avenue de la Toison d'Or, 15, 1060 Bruxelles, tél. 02/512.17.90. Ajoutons que le tome I : « La Belle Epoque », vient d'être réédité.



Une crèche présentée au centre de la ville d'Anvers



Moulage réalisé d'après une forme à spéculaus du XIXe siècle.



St-Nicolas reçoit des enfants auxquels il distribue jouets et friandises.



Moulage réalisé d'après une forme à spéculaus du XIXe siècle.



Le jour de l'Epiphanie de nombreuses villes voient se former des cortèges de jeunes écoliers. Ceux-ci, travestis, parcourent les rues et collectent de l'argent destiné à des œuvres de bienfaisance.



6000—3000—2000 JOURS SANS ACCIDENT

L'équipe n° 21 du Brabant, Cureghem Ateliers, à l'honneur

Le 5 juillet 1978, les 6.000 jours sans accident entraînant chômage furent atteints pour la première fois à la S.N.C.V. par l'équipe du Mouvement d'Eupen et de Warzée. Moins d'un an plus tard, soit le 4 mai 1979, la même prouesse fut réalisée par l'équipe de Cureghem Ateliers.

Les membres de l'équipe accompagnés de leur épouse fêtèrent l'événement dans un restaurant des environs de Bruxelles, le 24 septembre 1979. M. Valcke, inspecteur général et chef du Service général de Sécurité, présidait la cérémonie, entouré de M. Peerts, ingénieur en chef-chef de groupe, des membres du Service général ainsi que des chefs de service du Groupe.

Après que M. D'haen, chef de sécurité du Groupe, eut souhaité la bienvenue, M. Peerts, ingénieur en chef-chef de groupe, rendit hommage à l'équipe victorieuse, aux épouses des lauréats et à tous ceux qui ont contribué à réaliser une prestation aussi exceptionnelle.

M. Valcke, inspecteur général, prononça une allocution au nom de M. le

Directeur général, qui, retenu par d'autres obligations, ne pouvait assister à la cérémonie, comme il l'eût désiré. Il transmet les félicitations chaleureuses de M. le Président du Conseil d'Administration et marqua son admiration devant une continuité aussi exemplaire dans l'effort et le succès.

M. Valcke considéra que l'explication de cette belle réussite réside avant tout dans l'acquisition de bonnes habitudes de sécurité, qui finissent par créer un automatisme assurant la protection, même en cas de fatigue ou de mauvaise condition physique.

Il mit aussi en évidence l'esprit de soli-

darité et les multiples qualités qui font la cohésion d'une équipe : servabilité, amabilité, courtoisie, entraide, intérêt des anciens à l'égard des débutants.

Après avoir rendu hommage aux mérites des responsables des services de sécurité, M. Valcke congratula les épouses des héros du jour et se dit convaincu de la pérennité du succès aux ateliers de Cureghem.

Un excellent repas, des cadeaux et une soirée dansante créèrent une atmosphère pleine d'entrain, dont se souviendront encore longtemps les convives.



3000 jours au Groupe de Flandre occidentale

L'équipe n° 1, à savoir les services du Mouvement « Assebroek-Koekelare-Zwevezele », atteint le 24 juillet 1979 les 3.000 jours sans accident. C'est la première fois qu'une équipe de Flandre occidentale réussit à franchir le cap des 3.000 jours.

Cet événement fut fêté les 15 et 16 septembre 1979, dans notre maison de vacances « Zonnebloem », à Nieuport.

2000 jours du « Mouvement » du Luxembourg

Les 20 et 21 octobre 1979, il y avait foule à Wisembach (Fauvillers) à l'occasion des festivités organisées pour commémorer les 2.000 jours sans accident de l'équipe n° 5 du Groupe de Namur-Luxembourg.

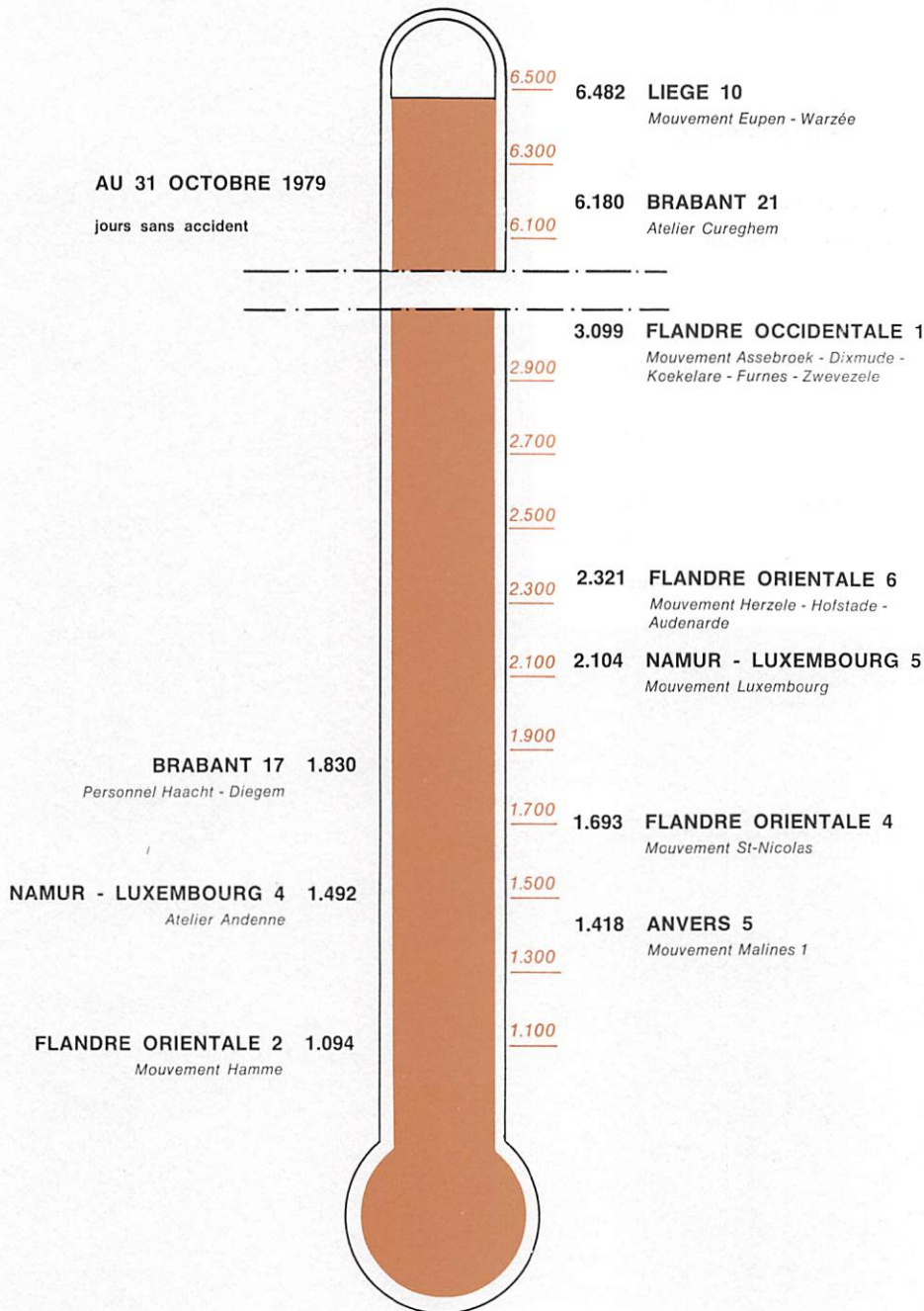
Un bon orchestre et le savoir-faire d'un excellent animateur contribuèrent à la réussite de ces journées qui resteront, pour beaucoup, inoubliables.



CONCOURS DE SECURITE INTER-GROUPES

AU 31 OCTOBRE 1979

jours sans accident



1.140 F), Depuyt G. (sac à main + 491 F + 10 dollars + 5 cartes de voyages S.T.I.C.), Vermoortel W. (portefeuille + 1.340 F), Lorent L. (sac à main + 843 F), Langelet M. (sac + souliers de dame), Daumery A. (bracelet d'enfant en or), Pietquin O. (portefeuille + 1.100 F).

Jumet : Daspremont (portefeuille + 430 F), Biasin M. (sac à main + 505 F + documents).

La Louvière : Tubiermont L. (portefeuille + 500 F), Botti F. (collier + montre de dame), Motta C. (sac à main + 1.100 F), Lorez W. (portemonnaie + 3.435 F).

Mons : Juret R. (sac à main + 10.750 F + documents), Czalaj R. (sac + 1.611 F + 28 FF + objets divers).

Quaregnon : Caudron D. (portemonnaie + 1.600 F), Vandysdadt B. (portefeuille + 1.509 F), Noël M. (portefeuille + 7.000 F).

Tournai : Nouillez M. (portefeuille + 2.005 F + documents), Robin C. (portefeuille + 2.050 F), Delplanque G. (montre de dame), François P. (lunettes), Quevreur R. (sac à main + 883 F), Houze J. (portefeuille + 807 F + documents), Lemaitre J.-M. (portefeuille + 140 F + abonnement scolaire de 4.210 F).

Trazegnies : Coquelet J. (sac + 2 raquettes de tennis).

NAMUR-LUXEMBOURG

Arlon : Soblet J. (sac à main + 3.077 F).

Namur : Baikrich D. (sac à main + 890 F + documents), Henin M. (portemonnaie + 542 F + documents), Radelet R. (portefeuille + 1.300 F), Voue F. (sac à main + portefeuille + 932 F + documents), Wallon G. (portefeuille + 940 F), Derivaux M. (sac à main + 7.040 F + documents), Dumont D. (portefeuille + 1.200 F), Wanson R. (sac + portefeuille + 1.145 F).

LIEGE

Bressoux : Luszezek (1.050 F), Sterckx (4.700 F), Lebon (600 F), Leclercq (4.700 F).

Eupen : Demonceau L. (1.242 F).

Liège : Debrus (905 F) - (600 F), Braine (13.500 liras).

Omali : Dengis A. (5.173 F), Bada M. (925 F), Lebeau M. (1.621 F).

Oreye : Huet (1.200 F).

Rocourt : Marx L. (600 F), Gilissen (41.600 F).

BRABANT

Louvain : Schuyten M. (portefeuille + 2.900 F), Everaerts F. (portefeuille + 988 F + 6 livres sterling + carte de banque), Bulens F. (portefeuille + 2.048 F).

LIMBOURG

Koersel : Geraerts B. (1.000 F), Vranckx R. (portefeuille + 3.000 F), Defern A. (portefeuille + 1.000 F).

Lanaken : Boumans F. (montre), Brouns A. (sac à main + 2.625 F + eurochèques), Daniels P. (portefeuille + 500 F).

St-Trond : Lamens M. (montre de dame), Raskin A. (portemonnaie + 1.680 F).

FLANDRE OCCIDENTALE

Courtrai : Ollievier E. (1.628 F), Naesens D. (900 F), Vandamme E. (sac avec radio).

Knokke : Vercruysse A. (chaîne en or), Calon B. (portefeuille + 1.250 F), Danneels E. (portefeuille + 395 F), Desmedt O. (portefeuille + 620 F), Haerincq W. (portemonnaie + 700 F), Hoorn J. (portefeuille + 370 F), Van Deursen M. (sac à main + 477 F).

Ostende : Janssens R. (portefeuille + 2.270 F), Crombez C. (portemonnaie + 503 F), Demeyere P. (portefeuille + 2.133 F), Aneca M. (portemonnaie + 717 F), Heughebaert L. (sac à main + 726 F).

ACTES DE PROBITÉ

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

ANVERS

Anvers : Minnebo F. (portefeuille + 1.134 F), Van Eekelen J. (portefeuille + 1.860 F).

Turnhout : Van den Dungen A. (portefeuille + 1.100 F), Van Noten R. (portefeuille + 1.138 F).

FLANDRE ORIENTALE

Destelbergen : De Jaeger W. (5.700 F + 10 florins), Witgeers W. (581 F), Van de Meerschaut F. (694 F + carnet de chèques).

Hofstade : Van den Abbeele R. (2.013 F).

HAINAUT

Anderlues : Dupont (carnet d'épargne avec 26.616 F + 3.500 F), Liemans (599 F).

Charleroi : Michel G. (portefeuille + 3.000 F), Louyet D. (portefeuille +

SOMMAIRE No 203 NOVEMBRE-DECEMBRE 1979

Vœux de notre Directeur général	2
Hommage aux Doyens d'honneur, Lauréats et Cadets du travail	3
Un kidnapping involontaire !	4
Le 150e anniversaire de la Belgique	4
Le Conseil Communal de Gand en visite à la SNCV	5
Le tramway côtier belge en images	5
Prix Benelux 79 « Sur les lieux du travail »	5
Remise de distinctions honorifiques : Hainaut - Limbourg	6
Un W.-E. d'évasion	7
La page familiale	8
Personalia	10
Décembre, mois de fêtes et de joie	13
Un jubilé	13
Histoire des tramways Bruxellois	13
6.000 - 3.000 - 2.000 jours sans accident	14
Actes de probité	15

Photo de couverture : Bruxelles, Crèche de Noël, Grand'Place

Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.

Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.

Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext. : 335 — C.C.P. 000-0003227-26.

Editeur responsable : L. Vanderfaeillie, rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.



Membre de l'association belge de la presse d'entreprise - A.S.B.L.